



Direction des Opérations

Service de l'Information Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97  
e-mail : [sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr)  
Internet : [www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr)

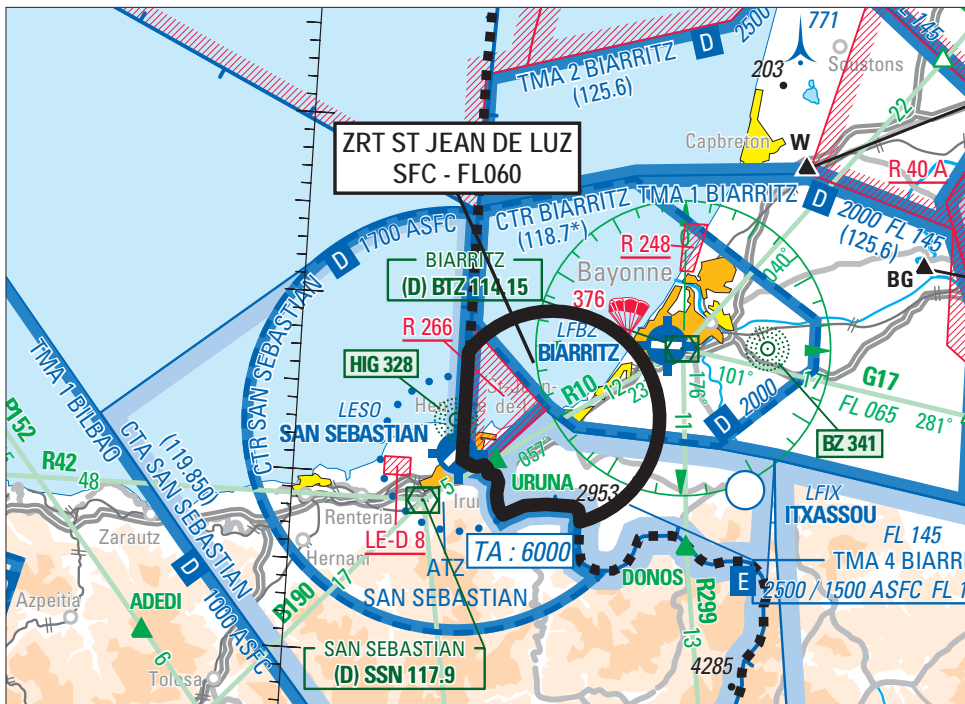
# SUP AIP 072/16

Date de publication : 05 MAY

Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) à ST JEAN DE LUZ dans le cadre d'une manifestation aérienne

Validité : 19 et 22 mai 2016

Lieu : FIR Bordeaux LFBB, AD Biarritz Bayonne Anglet LFBZ



ACTIVITÉ
Manifestation aérienne avec participation de la Patrouille de France

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
19 : 1640 - 1830 (entraînement) 22 : 1315 - 1400 (manifestation aérienne)

INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de :
Biarrizt INFO : 119.175 MHz
Biarrizt APP : 125.600 MHz
Biarrizt TWR : 118.700 MHz
San Sebastian TWR : 119.850 MHz

STATUT
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions de la zone réglementée LF-R 266 San Sebastian et des espaces aériens contrôlés avec lesquelles elle interfère.

GESTIONNAIRE
Biarrizt APP

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

### CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant aux entraînements ou à la manifestation,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions sur notification auprès de l'organisme gestionnaire.

### LIMITES LATERALES ET VERTICALES

43°27'04"N, 001°47'00"W  
 arc horaire de 6 NM centré sur 43°23'38"N, 001°40'15"W  
 43°17'56"N, 001°37'41"W  
 frontière franco-espagnole  
 43°21'00"N, 001°47'00"W  
 43°27'04"N, 001°47'00"W

SFC / FL060